

N° 67
1,50 €
Avril-Mai
2005

La Page

DU 14^E ARRONDISSEMENT

DANS L'ANTRE DU ROUTARD

Au QG de la rue Bezout, Pierre Josse peaufine les fameux guides pour voyager léger et intelligent dans le monde entier. N'empêche, le 14e, il aime. **⇒ PAGE 2**



LES 30 ANS DE LA LOI VEIL

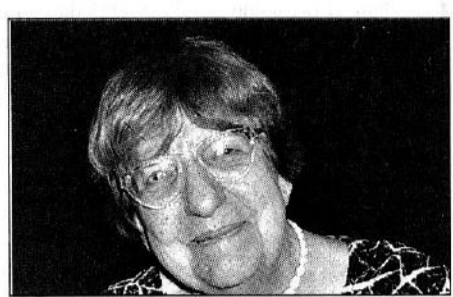
Les femmes ont fêté les 30 ans de l'IVG mais restent mobilisées pour défendre le droit à l'avortement. Etat des lieux d'un acquis encore menacé. **⇒ PAGE 4**

"JOURNAL ITINERANT"

Silvia Radelli, qui vient de publier deux livres coup sur coup, nous parle de sa quête d'identité et de sa vocation d'écrivain. **⇒ PAGE 6**

MADELEINE REBERIOUX

Elle nous a quittés. Inlassable militante, ex-présidente de la LDH, elle était aussi très engagée dans notre quartier où elle demeurait. **⇒ PAGE 7**



Hôpital en péril

Saint-Vincent se rebiffe

● Certains craignent le pire : "Saint-Vincent est au goutte-à-goutte euthanasique", s'insurge une infirmière. Le service de neuro-pédiatrie serait sur le départ. Et pourtant, maternité et pédiatrie fonctionnent à plein régime. En tout cas, les syndicats, le personnel et les usagers relancent la mobilisation contre le nouveau plan stratégique de l'AP-HP qui programme le démantèlement de l'hôpital. Après les convoitises du tribunal de grande instance puis du Quai d'Orsay, le terrain de l'avenue Denfert-Rochereau risque d'être vendu, comme ceux de Laennec, Boucicaut et Broussais.



(Photo J. K. A.)

J'y suis, j'y reste, j'agis pour la sauvegarde de Saint-Vincent-de-Paul." Membre du personnel de l'hôpital, élus municipaux et habitants du quartier ont signé, pour la défense de l'hôpital, un panneau symboliquement apposé sur le mur de la chirurgie, premier service menacé de fermeture en 2000. Fin février, le comité de sauvegarde a organisé une conférence de presse pour annoncer les actions à venir : "Nous avons mené de nombreuses batailles depuis quatre ans, a rappelé Olivier Cammas, secrétaire général de la CGT de l'établissement. Malgré des pétitions réunissant 50 000 signatures* et plu-

sieurs manifestations, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) compte balayer autoritairement des mois de concertation qui avaient abouti au développement et à la modernisation des activités pédiatriques et périnatales de notre hôpital au sein du groupe hospitalier Cochin/Saint-Vincent, avec la création d'une structure médico-sociale pour la prise en charge des enfants handicapés." La CGT dénonce l'étranglement des services : "Depuis deux ans, l'AP-HP a accéléré la remise en cause du fonctionnement de Saint-Vincent en ne remplaçant pas les personnels et en délocalisant les

services administratifs nécessaires. Au quotidien, cela se traduit par une dégradation des conditions de travail et de sécurité des personnels et de la prise en charge des malades." Le nouveau plan stratégique de l'Assistance publique annonce clairement la couleur en prévoyant des transferts d'activités vers Bicêtre, Trousseau et Necker Enfants malades et précise qu'il "ne sera pas donné suite au projet de construction d'un hôpital pédiatrique à Port-Royal." Ainsi, le départ du service de neuro-pédiatrie du Pr Ponsot (44 personnes) serait imminent. Face à ces volte-face et à ces pressions, **⇒ SUITE PAGE 3**

D2 Bcl Jo 29598

Portrait Pierre Josse, un vagabond professionnel

● Le Guide du Routard s'élabore dans le 14e. Son infatigable rédacteur en chef garde une passion intacte pour la découverte et les rencontres.

C'est au deuxième, monte !" Le bureau mythique du rédac' chef du Guide du Routard, rue Bezout est un fourre-tout de papiers, de journaux, de magazines et de piles de livres. Un simple tabouret pour le visiteur. Au mur, les lithographies ont le torticolis ; sur le rebord de la fenêtre, deux ou trois objets africains défient la pesanteur au sommet d'une pyramide de documents ; les étagères croulent sous les boîtes de diapos. Me voyant sortir mon bloc-notes, Pierre lance : "Toi, tu travailles à l'ancienne, sans magnéto. Cela permet d'aller à l'essentiel."

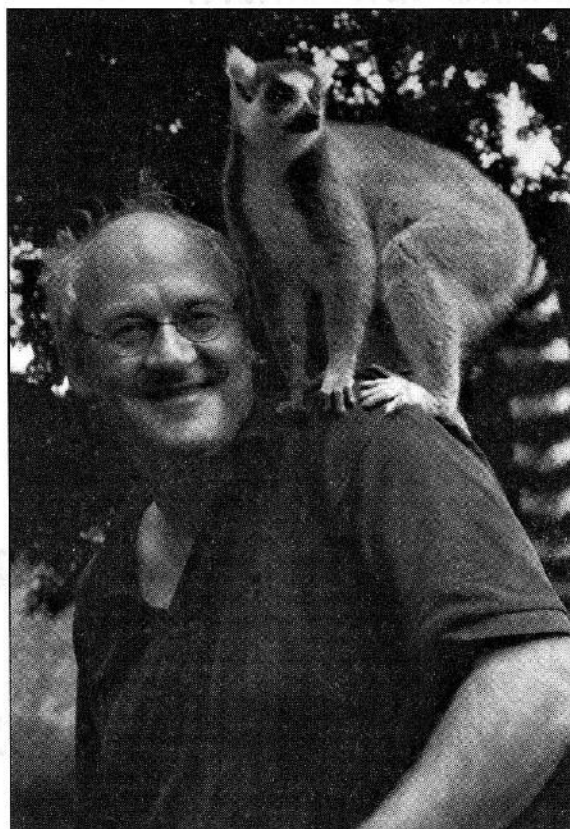
Pierre Josse a parcouru 102 pays : "A chaque nouveau pays, je suis ému aux larmes. C'est dans les gènes ! En 1900, mon grand-père était soldat dans la Coloniale. Lors de la Révolte des Boxers en Chine, il eut à défendre la légation française assiégée, laissant alors ma grand-mère dans leur résidence avec un revolver et deux balles : "Une pour toi, l'autre pour notre fille". Ils en réchappèrent et ma mère suivit dès lors son père dans toutes ses pérégrinations, notamment au Tonkin. Toute mon enfance a été bercée de récits de voyages."

Journaliste militant

"En 1962, à 17 ans, ma mère me mit sur un bateau, le Seven Seas, à destination de New-York." Pierre part comme conseiller dans un camp de scouts américains, puis au bout de six semaines gagne la Californie. En 1968, il prend l'avion pour la première fois : direction Cuba pour deux mois de travail bénévole. Débute alors une vie de journaliste politique itinérant, pour les journaux militants de l'époque "Rouge", "Révolution" : le Portugal, la grève des dockers à Londres, en 1972, le mouvement autonome italien, en 1976. "Une formidable école ! Le social et le politique, c'est tout l'esprit du Routard."

Sa vie professionnelle n'est pas moins vagabonde. Des études de graphiste, une licence de civilisation anglo-américaine à Paris VIII-Vincennes. Et le voici instituteur à la prison de Fleury-Mérogis, de 1970 à 1972, d'où il est viré pour divergences pédagogiques avec l'administration pénitentiaire ! Retour aux métiers manuels. Durant quatre ans et demi, il est rotativiste à la célèbre imprimerie Draeger de la porte d'Orléans, qui édite beaux livres, billets de banque et plaquettes publicitaires de luxe. L'entreprise connaît des difficultés et licencie. Pierre bénéficie d'un stage à l'Ecole Estienne. Commence la valse des multiples emplois de correcteur et de secrétaire de rédaction, avec un long passage au Journal officiel. Jusqu'à sa rencontre, en 1977, avec Philippe Gloaguen qui a fondé le Guide du Routard quatre ans auparavant (voir encadré). Entré comme correcteur, Pierre en devient rédacteur en chef en 1980.

"A cette époque, Roland Barthes dénonçait "les guides de voyages qui regardent les peuples de haut". Au Routard, nous avions une vision collant à la réalité sociale et politique, loin du folklore, de la complaisance et du conformisme. J'ai investi tout mon savoir et toute mon expérience dans les voyages, les rencontres, les échanges avec les gens." Pierre exige de ses rédacteurs pas-



(PHOTO DR)

sion, enthousiasme et ouverture d'esprit : "Lorsqu'on décrit un musée, par exemple, le but n'est pas l'exhaustivité mais d'être capable de restituer son émotion devant une œuvre. Quel bonheur, aussi, de découvrir, en Argentine, la maison de Borges ou des lieux fréquentés par le Che !" Autre exigence, un certain épicurisme : la gastronomie est le reflet d'un peuple.

Parler des quartiers ignorés

"Dans les années 80, aucun guide de Paris ne parlait de la Goutte-d'Or, des vieux quartiers du 20e, ni même du 13e. Dans le 14e, j'ai suivi les bagarres contre la radiale Vercingétorix et la destruction du secteur de la

Plus de 100 titres

Fondé en 1973 par Philippe Gloaguen et Michel Duval, le Guide du Routard est édité deux ans plus tard par Hachette. Après le départ de Duval, Pierre Josse en devient rédacteur en chef en 1980. Aujourd'hui, une équipe de 25 permanents (grands voyageurs et responsables d'édition) est épaulée par un cercle d'une quarantaine de

collaborateurs extérieurs. Un second cercle de plus jeunes collaborateurs constitue un véritable vivier. La collection couvre quelque 150 destinations. Deux nouveaux titres sortent chaque année. Les guides des grandes villes sont mis à jour tous les ans, les autres tous les deux ans.

de l'Ouest. Nourris de ces luttes, nous faisons ce que nous pouvions pour préserver un Paris que nous aimions, comme ce quartier du Petit Montrouge, qui conserve ses maisons basses, bâties en matériaux courants, autrefois habitées par des gens modestes." Pierre habite la capitale depuis toujours, et le 14e depuis 1992. "C'est un de ces quartiers qui vibrent encore. Y coexistent un tissu populaire ancien et de nouveaux propriétaires "bobos" qui se battent pour préserver leur environnement contre les promoteurs et la pollution. Ceux qui ont fait le succès de la gauche aux municipales ! Moi aussi, je lutte pour conserver un Paris vivable et convivial."

Pierre Josse est photographe par passion. Un remarquable travail sur la mémoire qui nous vaut six publications d'albums photos, commentés par son inséparable ami Bernard Pouchèle, vagabond-écrivain et auteur de polars. Citons "Deux Vagabonds en Bretagne" (éd. Terre de Brume),

"Autres Tombes - Mémoires", une anthologie mondiale des cimetières insolites "La Nostalgie est derrière le comptoir" (éd. Fleurus), des troquets bretons aux Bagdad cafés du bout du monde. Dernière publication : un beau livre consacré à la Croatie (éd. du Chêne).

Ce qui fait tenir l'infatigable rédac' chef à sa table de travail, dès 5 heures du matin, quand il ne sillonne pas le monde pour le Routard (récemment, les capitales baltes et l'Afrique du Sud) : le café et un courant d'amitiés qui lui permet d'être bien inséré dans la vie de son quartier. Il lâche, admiratif : "Quand je pense à des gens comme ma marchande de journaux, Catherine Lemoine*, qui fédère nos utopies. Dans ses quinze mètres carrés, elle vend plus de romans que n'importe quel libraire !

FRANÇOIS HEINTZ

* Voir son portrait dans La Page n° 64.

Affichage libre

Les associations toujours dans l'attente

Paris dans l'illégalité

Paris doit, pour respecter la loi (article L581-13 du Code de l'environnement et décret 82-220 du 25 février 1982), offrir 1070 m² d'espaces d'affichage en accès libre (dont environ 67 m² pour le 14e, au prorata de sa population) ce qui est très loin d'être le cas. Et on ne parle pas encore de répondre aux besoins... Les associations peuvent continuer à coller sur les murs sans risquer de sanction, tant que la Ville n'appliquera pas la loi (article L581-42).

d'offres pour un marché de panneaux associatifs, annoncé en décembre, en espérant que les associations pourront participer à la concertation que Marie-Pierre de la Gontrie annonce depuis trois ans et que l'on ne voit toujours pas venir. Cependant, compte tenu des obstacles administratifs et des délais entre propositions et débuts de réalisations, il n'est pas sûr que les panneaux associatifs voient le jour avant plusieurs années. Une solution pour aller plus vite : se passer de l'avis des associations. Mais, alors que les expressions "concertation", "démocratie locale" ou "participation des habitants" fusent à chaque intervention d'un élu, ne serait-il pas dommage que l'on installe ces panneaux sans consulter les principaux utilisateurs ?

BRUNO MARTIN

(1) Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement.

(2) Chacun des six quartiers (définis par la Charte des Conseils de quartier) hériterait de deux panneaux sauf le quartier Mouton-Duvernet qui n'en aurait qu'un.

L'AGENDA DE LA PAGE

Après trois mois d'interruption suite à un problème informatique, nous prions nos abonnés de bien vouloir nous excuser de l'absence du "Courriel" hebdomadaire bourré d'infos sur le quartier. Nous sommes à présent en mesure de reprendre notre agenda, pour vous tenir au courant, entre deux numéros de La Page, des actualités artistiques ou militantes de votre quartier. Si vous avez des infos (exposition, réunion publique...) n'hésitez pas à nous les communiquer afin d'en faire part aux quelque 300 abonnés.

Le courriel c'est gratuit, utile et cela permet aux artistes et aux associations de l'arrondissement de mieux se faire connaître. Abonnement sur simple demande. Pensez à nous signaler vos changements d'adresse électronique, à faire abonner vos voisins et amis, et à noter notre nouvelle adresse : courriel.lapage@free.fr.

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions

"La Page" est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (par courrier : 6, rue de l'Eure 75014 ; ou par courriel : lapage.14@wanadoo.fr), ou nous téléphoner au 06.60.72.74.41 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les signatures n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 67, c'est John Kirby Abraham, Jean-Paul Armangau, Jacques Blot, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Jacques Bullot, François Caradec, Didier Cornevin, Josée Couvelaere, Laurence Croq, Marie-France Desbruyères, Jeanne Durocher-Samah, Dominique Gentil, François Heintz, Chantal Huret, Imaçem et Adéla, Danièle Krassilchik, Bruno Martin, Roger-Jacques Parent, Yvonne Rigal, Elza Oppenheim, Muriel Rochut, Janine Thibault, Yan Vandeputte, Charlotte Vinsonneau...

L'Equip'Page

est l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 8 €. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure, 75014.

DANS LE CADRE DU FESTIVAL DU THEATRE 14

L'Atelier d'entraînement théâtral présente "Les Allogènes", de Daniel Lemahieu, au Théâtre 14 (20 avenue Marc Sangnier), vendredi 13 et samedi 14 mai, à 20h30. Entrée libre dans la limite des places disponibles. "Aimer et être aimé, c'est ce que voudraient les Allogènes, échoués à la marge d'un monde où ils ne veulent pas vivre... mais ils ne s'y prennent pas de la meilleure manière dans leur détresse d'amour, leurs parades, leurs cris, leur violence, leurs drôles de jeux... Monstrueux et touchants, ils finissent par faire rire à force de vouloir vivre à tout prix dans la folle compagnie des autres". Avec Anne Jacobi, Sophie Lenoir-Perdriel, Agnès Mornay, Sylvie Nigou, Olivier Péquignot, Allison Reber, Jérôme Simon, et pour quelques chansons d'ailleurs Martine Méret. Mise en scène Elza Oppenheim.

● Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 8 € ; soutien : à partir de 15 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014. Nom.....

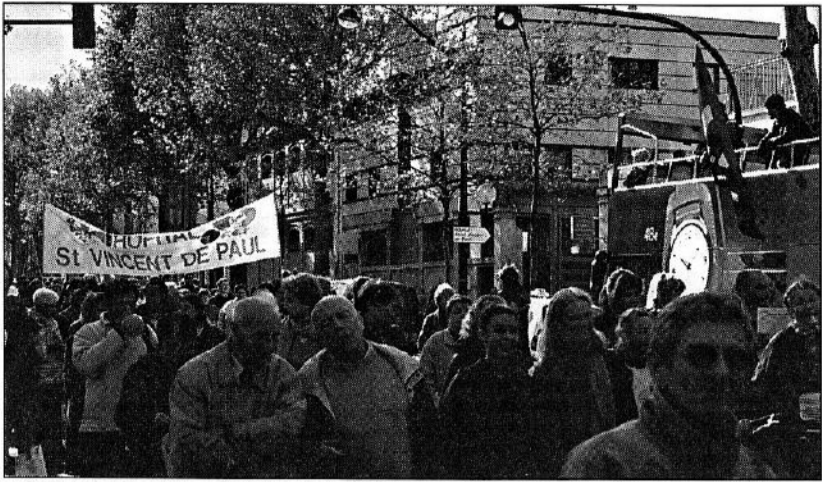
Prénom..... Adresse.....

Saint-Vincent court toujours

SUITE DE LA PAGE 1 le comité de sauvegarde fait du maintien de l'ensemble de l'activité pédiatrique et périnatale une priorité et relance la mobilisation. Une manifestation s'est déroulée, le 11 mars, au cours de laquelle une motion a été remise au directeur de Saint-Vincent, dénonçant les pressions sur le personnel et demandant le maintien des activités et des moyens. Autre initiative, des membres du comité de sauvegarde courront le marathon de Paris (10 avril) sous les couleurs de "Saint-Vincent court toujours".

Ni tribunal, ni Quai d'Orsay, niquez Raffarin !

"L'hôpital fonctionne normalement contrairement à une idée répandue, martèle le Pr Hamza, chef du service anesthésie-réanimation. Il est bien vivant ! Nous avons travaillé durant deux ans sur un projet cohérent de restructuration. Les services médico-chirurgicaux, réputés pour la prise en charge du handicap, intégreraient un bâtiment neuf dans l'enceinte de Port-Royal, à 200 m de là, pendant que, dans une démarche complémentaire, un pôle médico-social s'installerait dans nos murs. L'AP-HP renie ses engagements et s'acharne à mettre en cause le troisième hôpital pédiatrique de France, sans aucune concertation avec les médecins." "Le pôle médico-social et la Maison des adolescents (inaugurée à l'automne dernier par Bernadette Chirac) ont besoin de la pédiatrie", plaide le maire du 14e, Pierre Castagnou. N'empêche que l'AP-HP, qui doit réaliser 240 millions d'euros d'économies sur quatre ans, est à l'affût et ne se décourage pas pour faire place nette sur le site : l'été dernier, le tribunal de grande instance (TGI) manifestait son intérêt pour le vaste terrain de l'hôpital et, début janvier, le Premier ministre annonçait que la place serait prise par le ministère des Affaires



(Photo J. K. A.)

étrangères (voir La Page n° 66). Une infirmière lançait alors : "Nous voulons rester à Saint-Vincent. Ni tribunal, ni Quai d'Orsay, niquez Raffarin !". Pierre Castagnou et Serge Blisko, respectivement maires du 14e et du 13e, assurent que le risque est écarté et l'affaire classée, suite au refus catégorique du Maire de Paris : le TGI sera finalement installé dans le 13e et Michel Barnier, ministre des Affaires étrangères, aurait promis qu'il ne passerait pas en force. Le Quai a reçu d'autres propositions, notamment l'île Seguin, d'autant que François Pinault menace d'annuler sa promesse d'achat de l'ancien siège des usines Renault, abandonnant son projet de musée d'Art moderne.

Pourquoi fermer ce qui marche ?

Fin février, le conseil d'arrondissement du 14e a adopté à l'unanimité un vœu, adressé au Maire de Paris demandant de "maintenir intégralement les moyens matériels et humains aujourd'hui affectés à l'hôpital". Ce vœu a été repris à l'unanimité par le Conseil de Paris du 8 mars. "Ce qui nous unit, insiste Jean Calvary, conseiller com-

muniste du 14e, c'est de se battre pour que l'hôpital cesse de se vider de l'intérieur car, bientôt, il n'y aura plus rien à transférer. C'est le préalable à la mise en œuvre du pôle médical et social. Limiter les appétits fonciers privés ou publics constitue le fond du problème." Après les hôpitaux Laennec, Bouicaut et une grande partie de Broussais, les syndicats et le personnel hospitalier craignent en effet que Saint-Vincent-de-Paul ne soit cédé. Face à la stratégie de l'AP-HP, pourtant présidée par le Maire de Paris, même la municipalité parisienne est relativement impuissante à peser sur les choix. La direction de l'AP-HP estime que 12 000 m² suffisent pour le pôle médico-social, sur les 35 000 m² de l'hôpital. Un projet de vente, même partiel, pourrait rapporter 200 millions d'euros.

"Pourquoi fermer ce qui marche ?" renchérit un représentant d'association des usagers de l'hôpital. Ici, les enfants peuvent bénéficier d'un traitement pluridisciplinaire sur le même site." En effet, 1 500 enfants franciliens handicapés seraient hospitalisés en Belgique faute de moyens en France. Le Pr Ginisty, chef du service de stomatologie, confirme que "Saint-Vincent dispose d'un outil de travail unique en

Des chiffres

2 500 naissances par an.
Entre 20 000 et 25 000 urgences pédiatriques annuelles (l'équivalent d'un CHU de province).
4 000 à 5 000 enfants opérés (plus que le CHU de Bordeaux).
450 admissions en réanimation pédiatrique (7e de France).
Des dizaines de milliers de consultations concernant la prise en charge du handicap de l'enfant et de l'adolescent.

France, non seulement sur le plan du handicap mais aussi des maladies orphelines (rares). L'offre globale de soins est insuffisante puisqu'il faut attendre trois mois pour obtenir un rendez-vous et six mois pour une intervention chirurgicale, hors urgences." D'après la CGT, Paris et la banlieue sont sinistrés sur le plan de la pédiatrie et de la maternité.

Le 21 mars, le plan stratégique 2005-2010 était présenté par Rose-Marie Van Lerberghe, directrice générale de l'AP-HP, et le nouveau projet médical de Saint-Vincent-de-Paul examiné. L'ensemble des syndicats hospitaliers parisiens a décidé d'une journée d'action à cette date. La parole reste aux habitants et aux usagers. Sur le site du comité de sauvegarde, l'un d'eux s'insurge : "Comme nous l'ont montré dinosaures et mammouths, plus c'est gros, moins cela marche ! Pourquoi regrouper des structures, pourquoi fermer des unités performantes : pour des économies d'échelle ?" FRANÇOIS HEINTZ

* Le comité de sauvegarde a reçu des centaines de témoignages et de messages de soutien. Ils ont été recueillis sur le site www.sauvonsaintvincent.com sur lequel on peut signer la pétition.

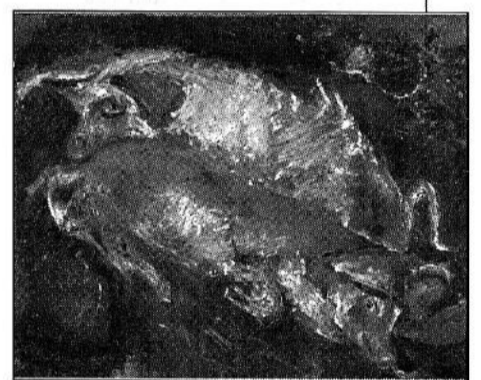
DES MÉDECINS LE WEEK-END

Des médecins généralistes reçoivent sans rendez-vous les adultes et les enfants, le samedi de 14h à 20h et le dimanche et jours fériés de 8h à 20h. Maison médicale de garde, hôpital Léopold Bellan. 19 rue Vercingétorix, tél. 01.40.48.68.68.

LA FERME MONTSOURIS

A la suite du dépôt par la Soférim d'une Déclaration d'intention d'aliéner (DIA), le 10 février, la Mairie de Paris a décidé de préempter la ferme Montsouris, 26, rue de la Tombe-Issoire (voir La Page n° 66). La Ville propose au promoteur 6,5 millions d'euros, alors que le prix de vente fixé est de 16,4 millions. Elle projette la création d'un équipement public de proximité dans la ferme, la réalisation de 17 logements sociaux pour les autres bâtiments et la préservation de la cour et de l'espace vert protégé. Le Collectif de Port-Mahon et de la ferme Montsouris, qui réunit 38 associations du quartier (dont La Page), se bat pied à pied depuis plusieurs années pour sauvegarder la dernière ferme de la rive gauche ainsi que le sous-sol abritant l'aqueduc de Lutèce et les carrières médiévales du Chemin de Port-Mahon. Le collectif demande la mise en valeur de ce patrimoine.

MONTPARNASSE DÉPORTÉ



Les porcs, CHAIM SOUTINE, 1942.

Le Musée du Montparnasse présente sa prochaine exposition, "Montparnasse déporté, artistes d'Europe", en hommage aux nombreux artistes disparus en déportation, entre 1941 et 1945. Venus essentiellement des pays de l'Europe de l'Est, entre 1905 et 1939, ces hommes et ces femmes, en majorité juifs, avaient trouvé à Montparnasse une terre d'accueil, de rencontre et de liberté propice à l'épanouissement de leurs recherches créatives. Ils fuyaient l'antisémitisme de cette vieille Europe de l'Est. Paris était alors la capitale des arts et le quartier de Montparnasse le centre du monde, un univers cosmopolite où se forma ce qu'on appelle l'École de Paris. Le nazisme mit fin à cette vie artistique et culturelle. Les artistes sont déportés, leurs ateliers pillés, leurs œuvres détruites. Montparnasse tombe dans la nuit. Le Musée du Montparnasse a pu réunir une centaine de peintures, dessins, sculptures, documents et témoignages d'environ quarante artistes sur une liste de plus de cent noms. La majorité d'entre eux a été retrouvée grâce à l'ouvrage de Hersch Fenster "Nos artistes martyrs". "Montparnasse déporté", du 11 mai au 2 octobre 2005. Musée du Montparnasse, 21 av. du Maine, 75015 Paris. Tél. 01.42.22.05.64.

Caradec se souvient de la Tombe-Issoire

● À la manière de Perec, l'écrivain évoque une chère vieille rue.

Je me souviens que la rue de la Tombe-Issoire était le chemin de Compostelle, et que certains prétendent que dans l'autre sens elle menait au diable Vauvert.

Je me souviens que la rue de la Tombe-Issoire est sans doute la plus vieille rue de Paris.

Je me souviens que la voie la plus directe pour traverser Paris du Nord au Sud était la rue de la Tombe-Issoire.

Je me souviens qu'Anatole Jakovsky était venu habiter rue de la Tombe-Issoire dans un petit pavillon en face des réservoirs de la Vanne, parce que le quartier était calme.

Je me souviens qu'avec François Billeaud nous dînions parfois dans un restaurant basque situé au coin de la rue de la Tombe-Issoire et de la rue Paul-Fort où habitait Henri Thomas.

Je me souviens qu'à une certaine époque je traversais souvent la rue de la Tombe-Issoire quasi déserte pour me rendre rue Beaunier où habitait ma mère.

Je me souviens que personne n'est bien d'accord sur l'origine du nom de la rue de la Tombe-Issoire et que j'ai moi-même ma petite idée.

Je me souviens que la rue de la Tombe-Issoire me rappelait une "sombre histoire".

Je me souviens que la rue de la Tombe-Issoire s'est appelée auparavant chemin de Bourg-la-Reine et route d'Orléans, alors qu'on devrait dire aujourd'hui "cul-de-sac de la Tombe-Issoire".

Je me souviens qu'au carrefour de la rue de la Tombe-Issoire et de la rue du Père-Corentin s'ouvrait une boulangerie, la "Boulangerie des statues", qui figure d'ailleurs dans un poème de Raymond Queneau de "Courir les rues".

Je me souviens que la villa Seurat qui s'ouvre au n°101 de la rue de la Tombe-Issoire présente la particularité que ne voulait pas croire Jacques Roubaud, d'avoir ses numéros pairs à gauche, et les numéros impairs à droite.

Je me souviens qu'il n'y avait pas de fontaine Wallace rue de la Tombe-Issoire, et quand j'ai vu celle qu'on a plantée au carrefour de la rue d'Alésia, je me suis dit que ce qu'il manque à cet endroit ce n'est pas une fontaine mais une pissotière.

Je me souviens que la dernière fois que je suis passé rue de la Tombe-Issoire, un jeune auxiliaire de la mairie tenait absolument à m'aider à traverser en arrêtant les voitures, alors que je préférerais rester sur le trottoir et observer l'embouteillage qui se forme à la rencontre de la rue d'Alésia.

Je me souviens que la rue de la Tombe-Issoire était vivante et qu'un de ses habitants m'a dit récemment qu'elle était morte.

Je me souviens que la première fois où je suis passé dans ce nouveau quartier vert de la rue de la Tombe-Issoire, je me suis étonné d'y voir tant de panneaux rouges de sens interdits.

Je me souviens que l'avenue René-Coty, l'avenue Reille, la rue Nansouty et la rue Gazan étaient relativement calmes avant la mise en "zone 15" de la rue de la Tombe-Issoire.

Je me souviens que j'ai mis du temps à comprendre que le quartier vert de la rue de la rue de la Tombe-Issoire était coupé en deux par la rue d'Alésia et je n'ai toujours pas compris pourquoi.

Je me souviens que la tombe du géant Ysoré de la légende est traditionnellement située vers le n° 52 de la rue de la Tombe-Issoire, au carrefour des rues Rémy-Dumoucel, Dareau et de l'avenue René-Coty.

Sans-abri

Tout serait-il gelé ?

● Appel adressé au maire par L'Equip'Page, fin février.

Le retour du froid, avec des nuits à -6° à Paris, -10° en région parisienne, -28° au centre de la France, nous renvoie brutalement à l'inertie qui règne quant au sort de celles et ceux qui sont jetés à la rue et qui ont perdu confiance en ce que pouvait pour eux notre société.

Comment supporter de vivre dans un pays qui accepte que des êtres humains couchent et vivent dehors, même s'ils ne font pas preuve de volonté d'insertion. D'autant que notre pays fait partie des plus riches du monde, et qu'il défend les valeurs de la liberté...

Tout être humain a droit à la dignité, jolie phrase tant de fois lue ou entendue... C'est ce que clamait déjà l'abbé Pierre, il y a cinquante ans... Les associations, la société civile a bon dos : il appartient aux politiques de faire des choix, d'adopter de vraies mesures pour que chaque être humain puisse avoir un toit. C'est l'appel que nous lançons à la mairie du 14e et à travers elle à la Mairie de Paris. Monsieur le Maire, que comptez-vous faire concrètement ?

Merci à l'avance de votre réponse.

Ils réagissent...

Suite à notre appel, René Dutrey, 1er adjoint au maire du 14e, à la tête du groupe des Verts au Conseil de Paris, nous propose de rencontrer notre association pour discuter, selon ses termes, sur un "sujet qui lui tient réellement à cœur", comme en témoigne la demande d'application de la loi de réquisition des logements vides, faite au nom des Verts, et mentionnée dans le communiqué de

l'AFP du 3 mars, joint à sa réponse.

Nous avons également reçu de Marie-Thérèse Atallah, adjointe au maire du 14e chargée de l'action sociale, un compte-rendu de ses interventions au Conseil de Paris des 7 et 8 mars, soit :

- comme question d'actualité, un appel au Préfet, et à travers lui à l'Etat, sur la gravité de la situation des sans-domicile fixe et l'insuffisance des dispositifs d'hébergement ;

- et, après avoir rappelé l'imminence de la fin de la trêve hivernale (15 mars), un vœu au nom des Verts qu' "aucune expulsion ne soit réalisée sur le territoire parisien sans que l'ensemble des procédures prévues par les accords collectifs, la charte de prévention des expulsions et le plan départemental pour le logement des personnes défavorisées à Paris n'aient été menés à leur terme afin d'aboutir à une proposition de maintien du logement ou à une proposition de relogement adapté".

Au moment de mettre sous presse, une réponse du maire du 14e, Pierre Castagnou, nous parvient, dont nous n'avons pas le temps de rendre compte.

Sur cette "question d'actualité" qui perdure au fil des années, et qui, loin de trouver réponse satisfaisante, voit s'accroître le nombre des expulsions (le double depuis 1992 note Marie-Thérèse Atallah), nous reviendrons dans notre prochain numéro, tout en vous rendant compte de notre rencontre avec René Dutrey, et de la réponse de Pierre Castagnou.

L'EQUIP'PAGE

CAFE ASSOCIATIF

L'association Café associatif Pernety est née ! Son but : gérer le futur café associatif au rez-de-chaussée de la future résidence universitaire de la Zac Didot (Métro Pernety) et animer la future place de La Garenne. L'idée est d'accueillir, dans ce lieu convivial ouvert à tous, des animations proposées par des associations ou des particuliers (spectacles, contes, expositions, débats publics, etc.) et favoriser rencontres et échanges, et des activités participant à l'animation socioculturelle de l'arrondissement. L'équipe du Café associatif Pernety attend du renfort d'habitants et d'associations ayant des projets pour animer cet espace.
Contact : Muriel, 06.60.72.74.41.

UN POINT DE VENTE SNCF MENACÉ

Dans le cadre de sa politique de suppression d'un guichet sur trois d'ici 2007, la direction SNCF vient d'annoncer la fermeture du point de vente de la gare de Ouest Ceinture, située à la Porte-de-Vanves, quartier désigné "Politique de la Ville". "C'est un mauvais coup contre l'image du service public et contre la population, en particulier les personnes âgées, qui pouvaient trouver dans ce point d'accès un lien structurant. Une décision qui contredit les intentions de la municipalité de revitaliser ce quartier défavorisé." Interpellé ainsi par Jean Calvary, conseiller communiste, lors du conseil d'arrondissement du 21 février, le maire du 14e a manifesté son opposition à la fermeture et a annoncé qu'il allait saisir les autorités concernées.

MAZIAMO ET ANTONIO (SUITE)

Le sort d'Antonio, menacé d'expulsion vers l'Angola où ses parents ont été assassinés, s'est amélioré depuis le mois de janvier (La Page n° 66). Grâce au soutien du collectif de parents et d'enseignants de l'école Pierre-Larousse, où est scolarisé son frère Maziamo, il a pu obtenir une autorisation provisoire de séjour, suite au recours porté devant le préfet par l'avocat du collectif, suite au recours porté devant le préfet par l'avocat du collectif.

GALERIE INTERNATIONALE EXPRESSION LIBRE

De nombreuses expositions à ne pas rater tout au long du printemps.
Du 8 au 24 avril : Courtney Holton et Caroline Mezin, peintures
Du 12 au 29 mai : Yolanda Sanchez Y De Vera, sculptures.
Du mardi au dimanche de 12 h à 19 h 30.
41 rue Hippolyte Maindron
01.45.42.36.99.
<http://artexpressionlibre.iffrance.com/artexpressionlibre/>

GALERIE DU MONTPARNASSE

Un autre lieu à visiter pour découvrir de nouveaux artistes.
Du 2 au 15 avril :
Anne-Christine Tcheuffa-Marcou, peintures et Terence Baldelli, sculptures.
Tous les jours de 12 h à 20 h.
Galerie du Montparnasse,
55 rue du Montparnasse.

Les 30 ans de la loi Veil

● Les femmes ont fêté cet événement historique. Rencontre avec Isabelle Alexandre, conseillère déléguée pour le 14e à l'égalité femmes/hommes.

Si les droits de la femme ont été rédigés par Olympe de Gouges en 1791, ils n'ont été acquis que récemment et restent encore fragiles et menacés. En France, jusqu'à la promulgation de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en janvier 1975, avorter était un crime lourdement pénalisé. Les médecins et sages-femmes qui le pratiquaient risquaient d'être radiés par le Conseil de l'ordre et donc interdits d'exercice. Les femmes qui n'avaient pas l'argent nécessaire pour aller à l'étranger, avortaient clandestinement. Les interventions pratiquées dans de mauvaises conditions tournaient parfois au drame, provoquant septicémies, hémorragies ou embolies pouvant être mortelles. Les avortées n'avaient aucun recours, puisqu'en se faisant connaître elles risquaient la prison. C'était un acte solitaire vécu dans la détresse et la culpabilité. Les femmes étaient sous la coupe d'une société rétrograde qui, d'un côté condamnait l'avortement comme un crime et, de l'autre, traitait ses "filles-mères" et leurs "bâtards" comme des parias.

La bataille de l'avortement

C'est sur le terrain et dans les forums animés des années soixante que les militantes prirent conscience que seule la lutte des femmes pouvait faire avancer leur cause. C'en était trop de ces milliers de femmes sacrifiées sur l'autel de l'hypocrisie religieuse (1) et machiste. C'en était trop des douleurs causées par les aiguilles à tricoter qui perforaient l'utérus et font couler le sang à mauvais escient. C'en était trop de la maternité imposée à la suite d'un viol ou d'un "coitus mal interruptus", de la souffrance des enfants non désirés, mal aimés, abandonnés, des femmes frustrées par l'interruption de leurs études et de leur carrière professionnelle. C'en était trop de la violence contre les mineures enfermées par leur famille dans des foyers-prisons "maternels" où elles accouchaient dans le secret et la honte, privées de leurs droits élémentaires. Au côté du Mouvement français pour le planning familial, la mobilisation se renforça avec la création de groupes féministes dont le MLF (Mouvement de libération des femmes, en 1970) et le MLAC (Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception, en 1973). Ce dernier fédéra les mouvements féministes, des syndicats et des groupes d'extrême gauche. Dans le 14e, des femmes se réunissaient pour apprendre la technique de l'avortement par aspiration et organiser la solidarité entre des femmes de tous milieux sociaux et de diverses nationalités. La détermination de ces groupes militants qui se battaient sur plusieurs fronts (2), y compris juridiques (3), permit à la loi Veil de voir le jour.

Etat des lieux aujourd'hui

Pour préserver la loi sur l'IVG, "la vigilance et la mobilisation sont toujours d'actualité", observe Isabelle Alexandre. Pour fêter les trente ans de la loi Veil, elle a organisé le 25 janvier, avec la mairie du 14e, une soirée au cinéma les Sept Parnassiens. La projection du film de Chabrol "Une histoire de femmes" interprété par Isabelle Huppert dans le rôle d'une "faiseuse d'anges" guillotinée en 1943 (le régime de Pétain avait fait voter en 1942 une loi assimilant l'avortement à un crime contre la sûreté de l'État) fut suivie d'un débat. Cette manifestation connut un tel succès que des centaines de personnes ne purent entrer dans la salle. Le débat était animé par de nombreuses femmes, dont Danièle Pourtaud, adjointe au maire de Paris, Fatima Lalem, membre du Planning familial, Olivia Benhamou, auteur du livre "Avorter aujourd'hui" et Noëlle Châtelet, écrivaine. Elles ont rappelé que "près de 40 % des femmes ont recours à l'avorte-

Les femmes descendent dans la rue



Manifestation, novembre 1971, photo publiée dans le *Torchon brûlé*.

ment dans leur vie". Isabelle Alexandre précise : "200 000 interruptions volontaires de grossesse sont pratiquées chaque année en France", soit un avortement pour quatre naissances. Ce nombre est resté stable au cours des trente dernières années. Contrairement aux arguments nationalistes évoqués avant 1975, la légalisation de l'avortement n'a pas eu d'impact négatif sur le nombre de naissances (d'ailleurs la France est le pays européen où l'on fait le plus d'enfants après l'Irlande).

"Un enfant si je veux, quand je veux"

Pour Isabelle, le plus grand danger qui menace aujourd'hui l'IVG vient de la dégradation progressive de sa prise en charge. "De moins en moins de médecins sont formés pour pratiquer des avortements, précise-t-elle, c'est une option facultative qui ne débouche pas sur une activité lucrative." Avant de conclure :

"Les lobbies anti-avortements sont très actifs, même dans les hôpitaux." La disparition progressive de la gynécologie médicale risque aussi de favoriser les campagnes anti-avortements (les gynécologues ont souvent été à la pointe du combat en aidant les femmes à connaître leur corps et donc à mieux se prendre en charge). De plus, les femmes sont en permanence soumises à une propagande idéologique, comme les remises en cause régulières de l'IVG, du type amendement Garraud (créant un délit d'interruption involontaire de grossesse). Au sein même de l'Union européenne, des dispositions restreignent l'avortement dans des pays comme l'Irlande, le Portugal, Malte ou la Pologne. Isabelle s'inquiète : "La France reste très en retard pour l'application des droits des femmes et la violence grandit à leur égard". Une autre menace vient du comportement de jeunes femmes pour qui la prise de la

Broussais, fer de lance de l'IVG

Le centre d'orthogénie de l'hôpital Broussais est l'un des plus importants à Paris. D'après le docteur Michel Téboul, gynécologue-obstétricien, responsable du centre, l'hôpital est pionnier dans la pratique de l'IVG médicamenteuse. En 2004, il y a eu 1573 avortements à Broussais, dont 70 % par IVG médicamenteuse (en comparaison, la pratique de ce type d'IVG est de 32 % en France). L'avortement par aspiration sous anesthésie locale est une autre spécificité de Broussais (elle est pratiquée sous anesthésie générale dans la plupart des autres centres). Autre

confort pour les patientes : le centre est autonome (il n'est pas rattaché à une maternité comme à Saint Vincent de Paul, où entre 800 et 900 IVG sont pratiquées chaque année). Le principal problème est lié à l'incertitude de l'avenir de Broussais puisque les services qui subsistent vont être soit démantelés, soit fermés. Où iront les femmes lorsque Broussais et Saint-Vincent-de-Paul seront totalement démantelés, alors qu'ils assurent à eux seuls entre 30 et 40 % du total des IVG pratiquées dans les AP-HP de Paris ?

Eh ! Roda, si l'on chantait...

Roda-Gil, qui demeurait boulevard du Montparnasse, nous a quittés au printemps dernier.
"C'est lui", dit quelqu'un.
Lui, ce n'est pas un révolutionnaire.
Pas comme eux,
Des révolutionnaires d'opérette.
Lui : fils de réfugiés républicains espagnols.
On l'aura reconnu. Assis à la terrasse d'un café.
De la place Denfert-Rochereau
Au boulevard du Montparnasse.
Riche. Et célèbre.
Riche, oui. Célèbre, bof !
Parolier d'un chanteur, célèbre lui.
Sa raison d'être, à lui : fils de réfugiés républicains espagnols.
Du père il porte le blouson. Cuir râpé.
Il le porte, même à la Closerie des Lilas.

Claude François, Vanessa Paradis, Mort Schuman, Johnny Hallyday et... Julien Clerc.
Succès, demi-succès. Demi-échec, échec.
Musiques diverses, musiciens divers,
Un seul parolier : Etienne Roda-Gil.
Emblème Roda-Gil : Julien Clerc.
1968, rencontres. Brouilles, réconciliations. De 68 à nos jours
Qui se suivent et ne se ressemblent pas.
Roda-Gil et l'amour : Nadine. Elle peint, il dessine.
Roda-Gil et l'amour : trois enfants.
Roda-Gil et la mort : Nadine.
Tristesse et joie.
Plein d'idées. Il en a.
Une comédie musicale : le Che et Marilyn. Une rencontre. Oui, Roda-Gil a rencontré le Che.
Plein de projets. Il en a.

Avorter à la maison

Alors qu'aujourd'hui le droit à l'avortement est entravé par l'engorgement des centres IVG, la loi Aubry autorise la pratique de l'IVG chez soi pour les femmes enceintes de moins de cinq semaines. Cette loi est une avancée importante pour le droit à l'IVG. Votée en 2001, les décrets d'application n'ont été promulgués qu'en juillet 2004. Elle porte le délai légal de dix à douze semaines, supprime l'autorisation parentale et facilite l'IVG médicamenteuse. La "pilule du lendemain" est désormais disponible auprès des infirmières scolaires et dans les pharmacies, sans prescription médicale. Le délit d'entrave à la pratique légale de l'IVG est intégré dans le code pénal. Enfin, la loi supprime les sanctions pénales liées à la publicité en faveur de la contraception ou de l'IVG qui constituaient un obstacle à la politique de prévention des grossesses non désirées et à l'information sur les moyens d'avortement autorisés.

La pilule n'est pas vécue comme une libération, mais est assimilée à un médicament et donc souvent oubliée. Isabelle constate qu'il y a une régression, que des jeunes filles sont victimes d'un environnement traditionaliste qui les culpabilise. Elle ajoute "Il faut aider ces jeunes femmes à prendre confiance en elles" et à faire respecter le droit à disposer librement de leur corps si chèrement acquis par leurs aînées !

JOSÉE COUVELAERE

Le pape et donc l'Eglise catholique condamnent toujours l'avortement.

(2) "Le manifeste des 343 salopes" déclarant avoir avorté (appel signé en 1971 par 343 femmes célèbres en faveur de l'avortement libre).

(3) En 1972 à Bobigny, Gisèle Halimi, avocate, défend une jeune fille de 17 ans, Marie-Claire, accusée d'avoir avorté à la suite d'un viol. Ce procès, rendu public, a eu un impact considérable.

Quelques adresses

Mouvement français pour le planning familial, 01.42.60.93.20/ 01.48.07.29.10.
www.planning-familial.org
Info IVG Ile de France, 01.47.00.18.66.
Ancic (Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception), www.ancic.asso.fr

